



PRÉSIDENTE
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN

PROGRAMME D'ACTIIONS
DU GOUVERNEMENT
2021-2026

1 ■ Synthèse



BÉNINRÉVĒLĒ

Voici le Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026.

Il traduit notre ferme volonté de transformer l'essai du quinquennat passé qui aura révélé à nous-mêmes et au reste du monde, notre capacité de nous prendre en charge et d'assumer notre destin.

Il porte notre ambition d'entretenir durablement la flamme de la renaissance amorcée pour asseoir définitivement les bases de notre développement socio-économique en vue de l'amélioration des conditions de vie de chacun.

Les réformes, projets et programmes qui y sont contenus sont nécessaires, réalistes et à notre portée pour la réalisation de cette ambition.

Ce quinquennat sera donc, j'en suis persuadé, celui de l'explosion économique et des prouesses de bien-être dont chacun de nous sera fier d'être l'acteur.

Bâtir un pays moderne, un pays résilient où il fait bon vivre, nécessite les efforts qu'ensemble nous consentons et qui portent déjà leurs fruits.

Parce que nous voulons aller plus loin, le plus loin possible sur la route du développement, continuons donc sur cette lancée car il n'y a pas de doute, ainsi que je l'ai déjà dit : nos efforts nous exauceront inmanquablement.

Patrice Talon

Président de la République du Bénin



Vue en perspective de la Zone Economique Spéciale de Glo-Djigbé en cours de construction

Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026

- | | |
|--------------|-----------------|
| Document 1 › | Synthèse |
|--------------|-----------------|
- Document 2 › **Renforcement de la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance**
JUSTICE | FONCTION PUBLIQUE | DÉCENTRALISATION | SÉCURITÉ
DÉFENSE | DIPLOMATIE | CADRE MACROÉCONOMIQUE
- Document 3 › **Transformation structurelle de l'économie**
INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS | ÉLECTRICITÉ | NUMÉRIQUE | AGRICULTURE
TOURISME | ARTS ET CULTURE | ARTISANAT | MINES ET HYDROCARBURES | ÉDUCATION
- Document 4 › **Amélioration du bien-être social des populations**
PROTECTION SOCIALE | SANTÉ | EAU | SPORT | CADRE DE VIE

SOMMAIRE

Liste des sigles et abréviations	9
Résumé exécutif	10
1. Cadre d'orientation	14
2. Cadrage macroéconomique	18
3. Coût et financement	24
4. Mécanisme de mise en œuvre	28
5. Aperçu des réformes et projets	30

Liste des sigles et abréviations

- ARCH :** Assurance pour le Renforcement du Capital Humain
- CCI-BÉNIN :** Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
- EFTP :** Enseignement et Formation Techniques et Professionnels
- FADeC :** Fonds d'Appui au Développement des Communes
- LOLF :** Loi Organique relative aux Lois de Finances
- ODD :** Objectifs de Développement Durable
- PEFA :** Public Expenditure and Financial Accountability
- PND :** Plan National de Développement
- PIB :** Produit Intérieur Brut
- PPP :** Partenariat Public Privé
- ZES :** Zone Économique Spéciale
- UEMOA :** Union Economique et Monétaire Ouest Africaine



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

PAG 2021-2026

UN PROGRAMME DE PÉRENNISATION DES ACQUIS ET DE PROMOTION DU CAPITAL HUMAIN

1. La mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2016-2021 a permis d'engager des réformes profondes dans tous les secteurs et d'amorcer la transformation structurelle de l'économie appuyée par des actions à impacts durables sur le bien-être des populations. Une nouvelle dynamique de développement et de reconstitution du tissu social est en place redonnant ainsi confiance aux citoyens et aux partenaires.
2. Les changements observés se traduisent, entre autres, par le renforcement de l'unité nationale, l'amélioration progressive des conditions de vie, la mise en place des infrastructures de base indispensables au développement socioéconomique, la reconstruction de l'école béninoise et du système de santé et la bonne gestion des finances publiques. Les bases du développement économique et social sont désormais établies.
3. Dans son programme pour le second mandat, «Le développement, ça y est !», le Président de la République a invité les Béninoises et les Béninois de tous les horizons, à s'engager avec lui dans la consolidation des acquis du PAG 2016-2021 et rendre irréversible cette marche inexorable vers la prospérité pour tous.
4. En phase avec cette ambition, le Gouvernement entend maintenir le cap pour mieux accroître le bien-être collectif, mais surtout celui individuel. Des réformes se poursuivront dans le but d'accélérer le développement économique et social du Bénin, notamment le renforcement du capital humain.
5. Le PAG pour le quinquennat 2021-2026 se fonde sur les objectifs stratégiques du Plan National de Développement 2018-2025, les cibles prioritaires de l'Agenda 2030 pour les Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Il est élaboré dans une démarche cohérente, inclusive et participative et se décline à travers des réformes, des projets structurants à poursuivre ainsi que de nouveaux projets planifiés sur la période.
6. **Conformément à la déclinaison du système national de planification, le PAG 2021-2026 se positionne comme le seul instrument de planification opérationnelle au niveau national. Il est de ce fait, l'unique instrument de pilotage de l'action gouvernementale et servira de base pour la programmation des activités des Ministères, des Agences et autres structures ainsi que pour l'élaboration et la mise en œuvre du budget de l'État au cours de la période.**

7. En lien avec les progrès de la période antérieure, le Gouvernement fonde ses actions pour le quinquennat 2021-2026 sur trois (3) piliers et sept (7) axes à savoir :

- ▶ Renforcer la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance : ce pilier couvre deux axes d'intervention : a) Renforcement de la démocratie et de l'État de droit et, b) Consolidation de la bonne gouvernance ;
- ▶ Poursuivre la transformation structurelle de l'économie: les objectifs à atteindre à travers ce pilier se déclinent en trois axes: a) Renforcement du cadre macroéconomique et maintien de sa stabilité; b) Accélération de la croissance économique et, c) Promotion d'une Education de qualité et de l'Enseignement et Formation Techniques et Professionnels (EFTP) ;
- ▶ Poursuivre l'amélioration du bien-être social des populations : les interventions couvrent deux axes : a) Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale et, b) Renforcement du développement équilibré et durable de l'espace national.

8. Pour renforcer la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance, les objectifs poursuivis se déclinent en sept volets :

- ▶ Consolider la démocratie, l'État de droit et les libertés ;
- ▶ Promouvoir une justice moderne, indépendante, efficace et accessible à tous ;
- ▶ Renforcer la liberté de presse et l'accès public à l'information ;
- ▶ Accélérer la modernisation de l'administration publique ;

- ▶ Améliorer la gouvernance locale et l'inter-communalité ;
- ▶ Poursuivre le renforcement de la protection des personnes et des biens ;
- ▶ Renforcer la diplomatie de développement.

9. Sur le plan économique, l'objectif du Gouvernement est d'accélérer la transformation structurelle de l'économie béninoise. Celle-ci passe par le maintien de la stabilité macroéconomique, la poursuite des investissements massifs dans les infrastructures, l'intensification de la diversification économique et la promotion d'une éducation de qualité.

Pour maintenir la stabilité du cadre macroéconomique, le Gouvernement engagera de nouvelles réformes pour :

- ▶ L'amélioration de la mobilisation des ressources internes ;
- ▶ La promotion de mécanismes de financement innovants impliquant le secteur privé national et international ;
- ▶ La promotion des relations économiques et commerciales avec les pays de la sous-région, notamment le Nigéria ;
- ▶ La formalisation de l'économie et la dynamisation du secteur productif.

Pour accélérer la croissance économique, des investissements massifs seront effectués dans les secteurs du numérique et de la digitalisation, l'agriculture, le tourisme et la culture, l'énergie et les mines, les infrastructures, les industries de transformation et l'artisanat.

En ce qui concerne la promotion d'une éducation de qualité et la priorité accordée à l'enseignement et la formation techniques et professionnels, le Gouvernement :

- › Poursuivra la restructuration du système éducatif ;
- › Réalisera d'importants investissements au profit de l'enseignement et la formation techniques et professionnels ;
- › Poursuivra les efforts de valorisation de la recherche scientifique et de l'innovation ;
- › Accroîtra le taux d'alphabétisation et l'éducation des adultes.

10. Sur le volet social, dans une approche inclusive et holistique, les actions à haut impact cibleront les différentes couches de la société, notamment les plus défavorisées.

Le Gouvernement s'engage à améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale à travers :

- › La généralisation du projet d'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) ;
- › Le renforcement du système de santé pour une couverture sanitaire efficace ;
- › L'accès universel à l'eau potable ;
- › Le renforcement des infrastructures sportives et la professionnalisation des acteurs.

- › Le développement équilibré et durable de l'espace national sera consolidé avec :
- › L'amélioration continue du cadre de vie et l'aménagement équilibré du territoire ;
- › Le renforcement de la préservation de l'environnement et de la résilience aux changements climatiques ;
- › La promotion du développement local.

11. La mise en œuvre de l'ensemble des actions, réformes et projets planifiés au titre du quinquennat 2021-2026 nécessitera des ressources financières estimées à 12 011 milliards F CFA, en hausse de 33% par rapport à l'enveloppe initiale du PAG 2016-2021 (estimé à 9 039 milliards F CFA). Les financements correspondants proviendront aussi bien des instruments publics (48%) que du Partenariat Public Privé (PPP) (52%). Les investissements permettront, à l'horizon 2026 de réaliser un taux de croissance à deux chiffres et de générer plus de 1,3 million d'emplois directs et indirects.

12. Le Gouvernement poursuivra l'exécution efficace et efficiente du PAG, dans une approche de gestion axée sur les résultats de développement qui met davantage en exergue la responsabilité des acteurs et la bonne gouvernance. A cet effet, le mécanisme de suivi sera renforcé dans les fonctions de pilotage stratégique et d'alignement des actions et projets sur les objectifs poursuivis.



il s'agit pour nous, au cours des cinq années à venir, de transformer l'essai que constituent les avancées, voire - j'ose le dire - les prouesses qu'ensemble nous avons réalisées ”

PATRICE TALON - DISCOURS D'INVESTITURE LE 23 MAI 2021



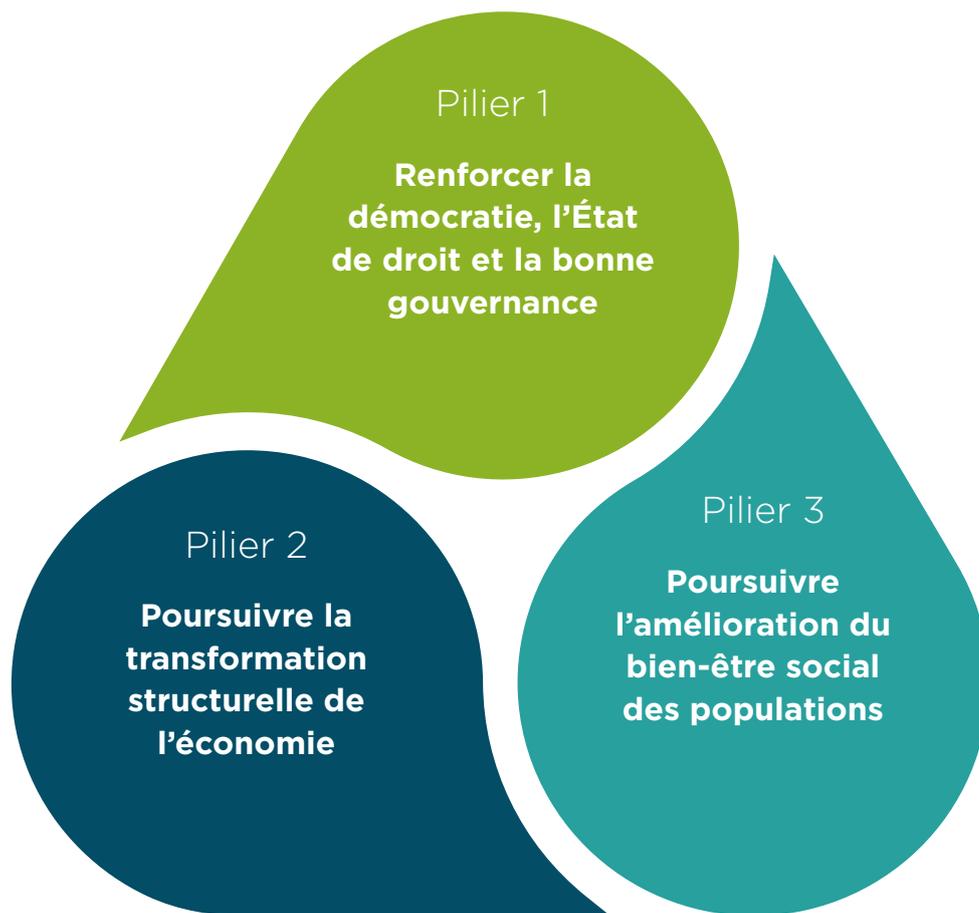
1 /

CADRE
D'ORIENTATION

Le PAG 2021-2026 prend sa source du Plan National de Développement (PND) 2018-2025 et du programme du Président de la République « *Le développement, ça y est* ». Il s'inscrit dans la poursuite ainsi que le renforcement des interventions du quinquennat 2016-2021 et prend en compte l'évolution récente de la situation économique et sociale,

la conjoncture régionale et internationale ainsi que les engagements internationaux de développement auxquels le Bénin a souscrit.

Pour guider son action pour le quinquennat 2021-2026, le Gouvernement a retenu trois (3) orientations stratégiques à savoir :



Ces trois (3) piliers du PAG 2021-2026 permettront, par leurs synergies et leurs effets complémentaires et cumulatifs, de consolider les acquis du PAG 2016-2021 puis d'accélérer le développement économique et social du Bénin. Le cadre stratégique d'intervention du PAG

2021-2026 est structuré en trois (3) niveaux. Au premier niveau, il y a les trois piliers qui sont déclinés en sept (7) axes stratégiques correspondant aux domaines d'intervention. Les actions prioritaires à mettre en œuvre ressortent au troisième niveau.

Cadre stratégique du PAG 2021-2026

Accélérer le développement économique et social du Bénin

Pilier 1 Renforcer la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance		Pilier 2 Poursuivre la transformation structurelle de l'économie			Pilier 3 Poursuivre l'amélioration du bien-être social des populations	
Axe 1 Renforcement de la démocratie et de l'État de droit	Axe 2 Consolidation de la bonne gouvernance	Axe 3 Renforcement du cadre macro- économique et maintien de sa stabilité	Axe 4 Accélération de la croissance économique	Axe 5 Promotion d'une éducation de qualité et de l'EFTP	Axe 6 Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale	Axe 7 Renforcement du développement équilibré et durable de l'espace national
Actions prioritaires						
<ul style="list-style-type: none"> › Consolider la démocratie, l'État de droit et les libertés › Promouvoir une justice moderne, indépendante, efficace et accessible à tous › Renforcer la liberté de presse et l'accès public à l'information 	<ul style="list-style-type: none"> › Accélérer la modernisation de l'administration publique › Améliorer la gouvernance locale et l'intercommunalité › Poursuivre le renforcement de la protection des personnes et des biens › Renforcer la diplomatie de développement 	<ul style="list-style-type: none"> › Renforcer le cadre macro-économique et l'intégration régionale › Poursuivre l'assainissement de la gestion des finances publiques › Poursuivre l'amélioration du climat des affaires 	<ul style="list-style-type: none"> › Intensifier la construction des infrastructures modernes de transport et de logistique › Réaliser l'autonomie énergétique › Accroître les investissements dans les infrastructures et services numériques › Consolider les performances du secteur agricole › Promouvoir le patrimoine culturel national, l'art et l'artisanat › Faire du Bénin, une destination touristique majeure du continent et du monde › Stimuler l'industrialisation › Promouvoir la création d'emplois durables pour les jeunes et les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> › Poursuivre la restructuration du système éducatif › Développer l'enseignement et la formation techniques et professionnels › Promouvoir la recherche et l'innovation › Promouvoir l'alphabétisation et l'éducation des adultes 	<ul style="list-style-type: none"> › Généraliser le programme d'assurance pour le renforcement du capital humain › Renforcer le système de santé pour une couverture sanitaire efficace › Garantir l'accès universel à l'eau potable › Renforcer les infrastructures sportives et la professionnalisation des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> › Poursuivre l'amélioration du cadre de vie et l'aménagement équilibré du territoire › Renforcer la préservation de l'environnement et la résilience aux changements climatiques › Promouvoir le développement local et faire des communes des espaces de vie agréable
Réformes et grands projets d'accélération du développement économique et social Mobilisation des ressources (Public & Privé) Mécanismes innovants de mise en œuvre et de suivi-évaluation						





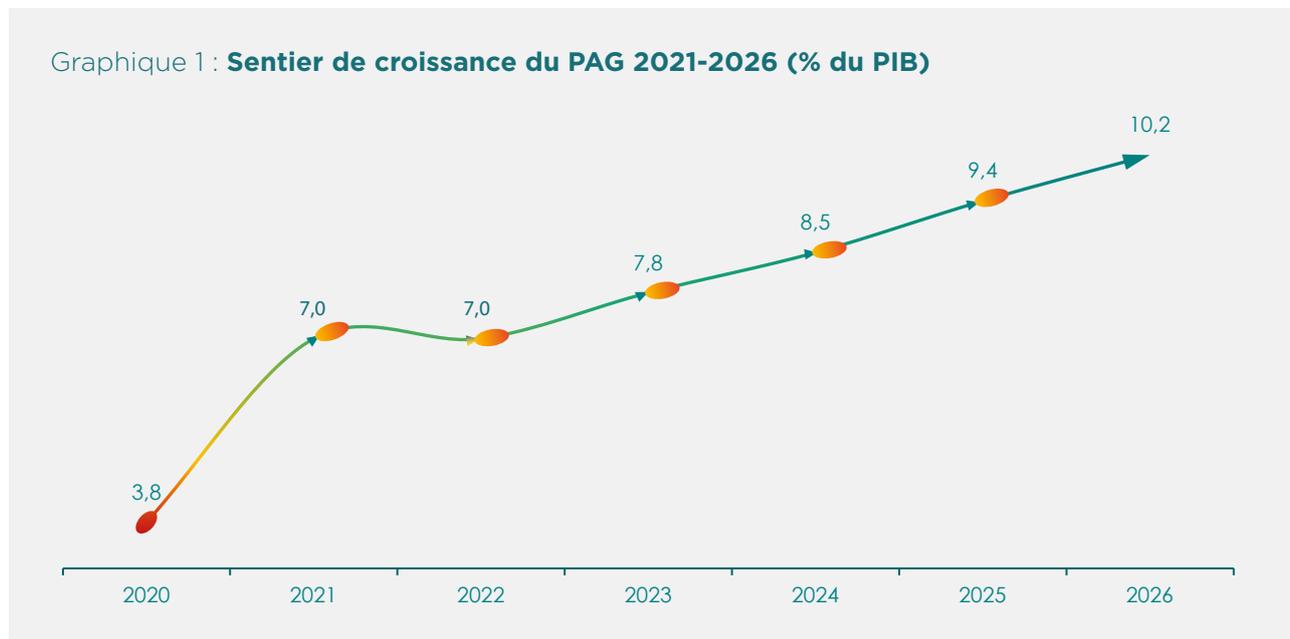
FINANCES PUBLIQUES

2 /

CADRAGE
MACRO-ÉCONOMIQUE

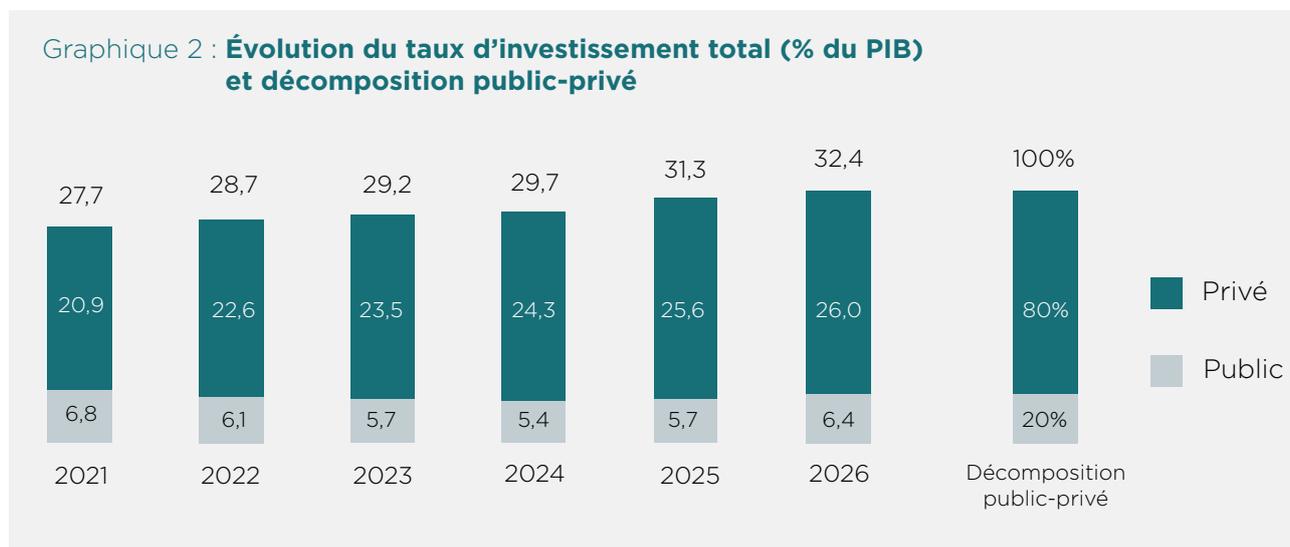
2.1 Secteur réel

Le sentier de croissance, objectif retenu pour le PAG 2021-2026 se présente ainsi qu'il suit :



Il en ressort que le taux de croissance de l'économie s'afficherait à 10,2% en 2026 contre 3,8% en 2020, soit en moyenne 8,3% sur la période 2021-2026. Cette accélération de la croissance économique sera soutenue par les réformes et les investissements à mettre en œuvre dans l'ensemble des secteurs d'activités.

Servant de levier pour l'investissement privé, l'investissement public sera l'un des principaux moteurs de la croissance au cours des cinq prochaines années. Il sera tiré, entre autres, par la poursuite des grands travaux de construction d'infrastructures socio-économiques.



2.2 Finances publiques

Sur la période 2021-2026, le déficit budgétaire sera contenu dans la limite soutenable de 3% du PIB, en liaison avec : (i) l'amélioration de la mobilisation des recettes du fait de la poursuite

et du renforcement de la modernisation des régies financières ; (ii) la maîtrise des dépenses, notamment les dépenses courantes et, (iii) la poursuite de la consolidation budgétaire.

Tableau 1 : Indicateurs de finances publiques (% du PIB)

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Recettes totales	13,0	13,3	13,8	14,3	15,2	16,0
Recettes fiscales	11,0	11,3	11,8	12,3	13,3	14,2
Recettes non fiscales	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	1,8
Dépenses totales	20,6	19,0	18,2	17,8	18,1	18,9
Investissement public	8,6	7,7	7,2	6,8	7,2	8,0
Solde Budgétaire global dons compris	-6,5	-4,9	-3,6	-2,6	-2,3	-2,4

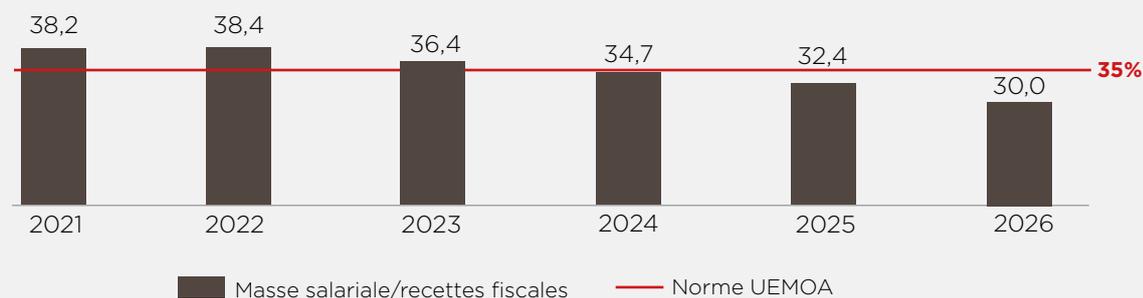
Graphique 3 : Évolution du déficit budgétaire (% du PIB)



Tableau 2 : **Évolution de la masse salariale**

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Masse salariale (mds F CFA)	411,6	466,7	504,8	559,8	624,7	702
Progression (%)		13,4	8,2	10,9	11,6	12
Masse salariale (% des recettes fiscales)	38,2	38,4	36,4	34,7	32,4	30

Graphique 4 : **Évolution de la masse salariale/recettes fiscales (%)**



2.3 Dette

Le taux d'endettement public restera largement en dessous de la limite communautaire de 70%, traduisant ainsi la poursuite de la gestion rigoureuse de la dette publique et de l'utilisation efficiente de leviers dont dispose le pays pour le financement des projets

structurants. Il devrait afficher une tendance baissière, passant de 49,2% en 2021 pour se retrouver aux environs de 40% en 2026, en lien avec les bonnes perspectives macroéconomiques et la stratégie de consolidation budgétaire retenue par le Gouvernement.

Graphique 5 : **Évolution de l'encours de la dette publique sur la période 2021-2026**
(% du PIB)

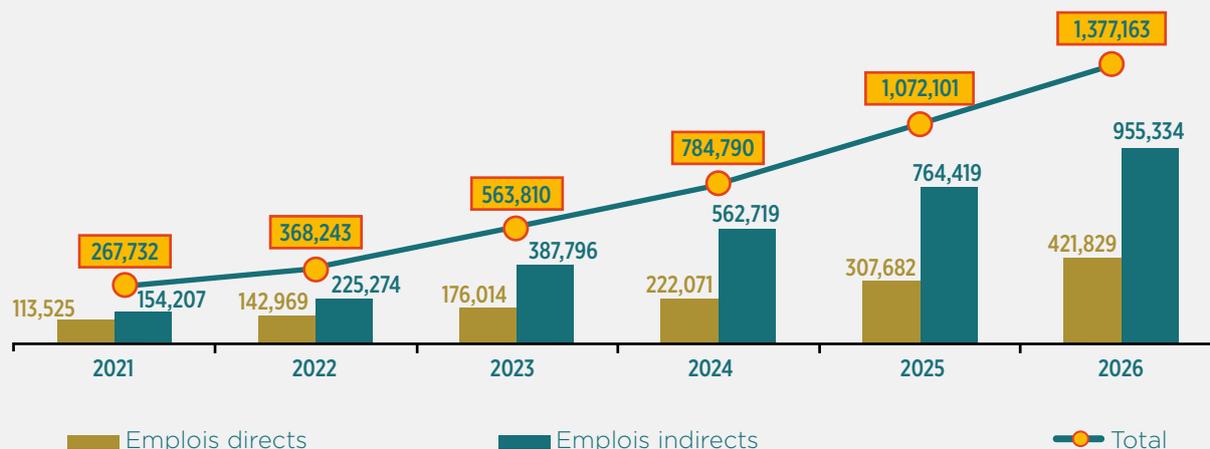


2.4 Perspectives de création d'emplois et de réduction de la pauvreté

Sur la base des investissements massifs programmés, la mise en œuvre du PAG 2021-2026 permettra de générer 1 377 163 emplois dont 421 829 emplois directs et 955 334 emplois

indirects.

Graphique 6 : **Evolution par année du cumul d'emplois générés**



En ce qui concerne le taux de pauvreté, il serait également favorablement impacté par l'assainissement du cadre macroéconomique et

la création d'emplois. Ainsi, le taux de pauvreté monétaire ressortirait à 36,5% en 2026, en baisse de 2 points par rapport à son niveau de 2019.



Coton, premier produit d'exportation du Bénin



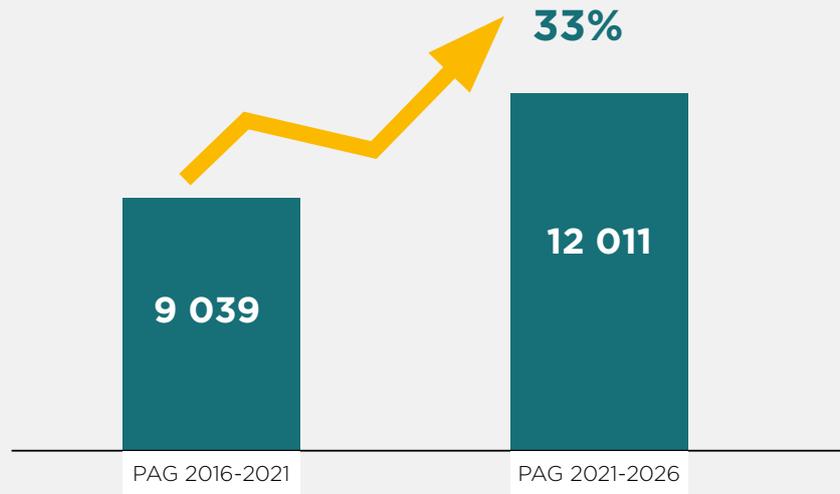
3 /

COÛT ET
FINANCEMENT

Le portefeuille des projets du PAG 2021-2026 est estimé à 12 011 milliards de F CFA, soit une hausse de 33% par rapport à l'enveloppe initiale du PAG 2016-2021 estimée à 9 039 milliards de F CFA.

Pour mémoire, le montant cumulé des projets engagés à date est évalué à 10 126 milliards de F CFA.

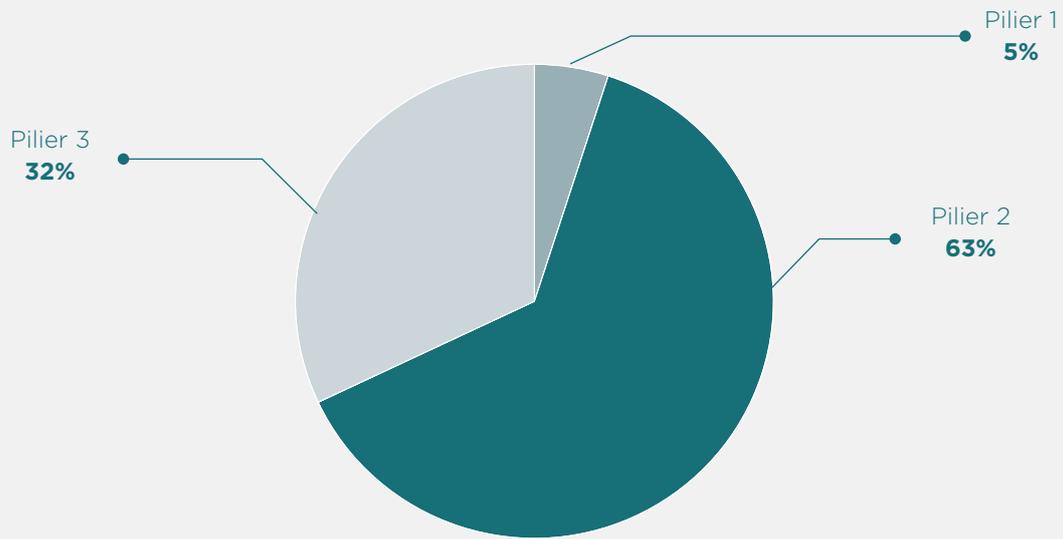
Graphique 7 : **Évolution de l'enveloppe du PAG 2021-2026 (en milliards de F CFA)**



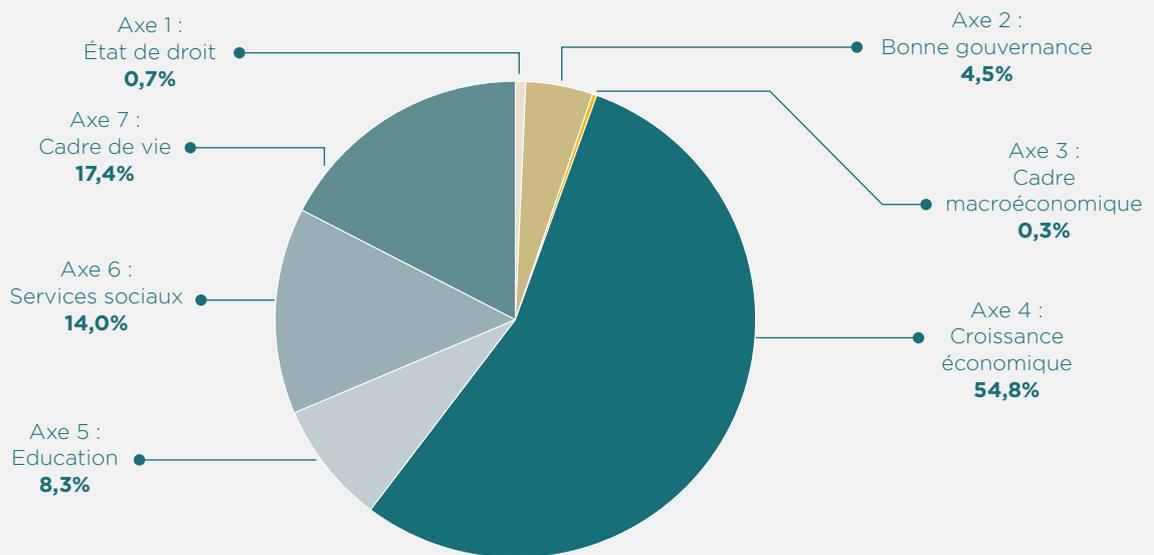
La répartition du coût du PAG 2021-2026 suivant ses différentes composantes se présente comme suit :

- › **63% du montant pour le Pilier 2** : 8% pour l'éducation et 55% pour les secteurs de croissance économique (infrastructures, énergie, numérique, agriculture, tourisme et industrie).
- › **32% concerne le Pilier 3** : 17% pour le Cadre de vie et 14% pour la protection sociale et les services sociaux (eau, santé, sport).
- › **5% pour le Pilier 1** consacré aux actions et réformes visant la consolidation de la bonne gouvernance.

Graphique 8 : Coût du PAG 2021-2026 par pilier



Graphique 9 : Coût du PAG 2021-2026 par axe



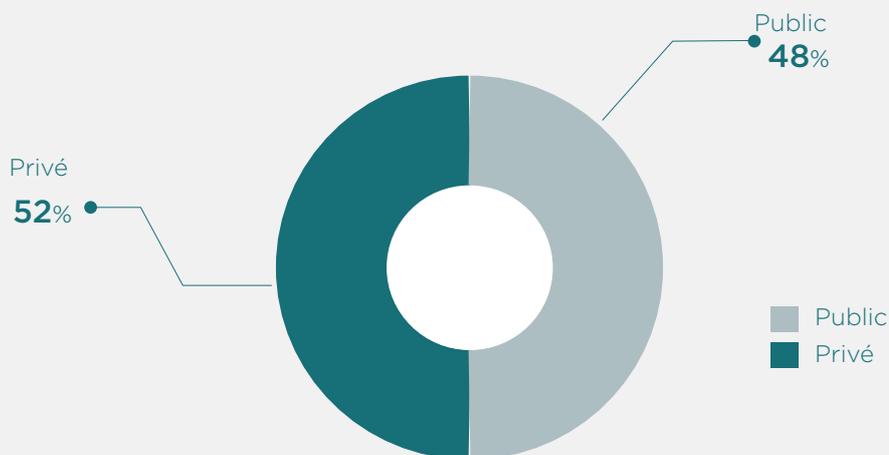
L'enveloppe du PAG 2021-2026 sera financée aussi bien par les ressources publiques que celles émanant du Partenariat Public Privé (PPP).

En effet, à l'instar du PAG 2016-2021, le Gouvernement a fait l'option de prioriser les ressources du PPP, mais avec un peu plus d'efforts sur les ressources publiques. Ainsi, les ressources publiques représenteront 48% de l'enveloppe globale contre 52% pour les ressources du PPP.

Tableau 3 : **Financement du PAG 2021-2026**

En milliards F CFA	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
PAG 2021-2026	842,8	1 287,3	1 637,9	2 062,9	2 725,3	3 454,7	12 011,0
PUBLIC	842,8	825,4	847,4	890,6	1 042,9	1 316,2	5 765,3
Contribution nationale	541,6	530,1	552,0	595,2	747,6	1 020,9	3 987,4
Dons et prêts	301,2	295,3	295,3	295,3	295,3	295,3	1 777,9
PPP	0	461,8	790,6	1 172,4	1 682,4	2 138,5	6 245,7

Graphique 10 : **Répartition public/privé du financement du PAG 2021-2026**





4 /

MÉCANISME
DE MISE EN ŒUVRE

Sur la base des leçons apprises du quinquennat passé, une nouvelle répartition des fonctions et responsabilités des différents acteurs de la chaîne de préparation, de suivi et d'évaluation des projets d'investissement publics a été adoptée par le Gouvernement. Le nouveau cadre de mise en œuvre retenu est conforme aux normes et bonnes pratiques en matière de gestion des finances publiques prescrites par la Loi Organique relative aux Lois de Finance (LOLF) au titre du cadre harmonisé de gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA. Ce cadre intègre la recherche permanente d'efficacité et de rationalité dans la conception et la mise en œuvre du programme d'actions du Gouvernement. A cet effet, deux niveaux d'intervention sont mis en évidence.

Au niveau stratégique

Le Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale est responsable de la planification de la mise en œuvre du Programme et de la coordination des actions d'exécution. Il assure l'évaluation du Programme et recommande les ajustements nécessaires.

Le Ministère de l'Economie et des Finances assure la mobilisation des ressources et la coordination de la définition des budgets annuels à allouer à chacun des projets et actions de réformes retenus dans le programme.

Le Secrétariat Général de la Présidence de la République supervise le dispositif de suivi de la mise en œuvre des projets, programmes et réformes du Gouvernement et en consolide les résultats. Dans ce cadre, des Cellules de suivi des projets, programmes et réformes conduits par les ministères sectoriels et les organismes rattachés à la Présidence de la République ont été mises en place pour suivre l'exécution effective sur le terrain de tous les projets, programmes, réformes et initiatives du Gouvernement.

Le Bureau d'Analyse et d'Investigation assure le contrôle de la gouvernance des projets, programmes et réformes du Gouvernement.

Au plan opérationnel

L'exécution du programme sera assurée par les Ministères sectoriels et les Agences d'exécution. Un comité sectoriel est mis en place au niveau de chaque ministère pour veiller au suivi technique de la mise en œuvre des projets du secteur.

Les rapports périodiques par secteur seront élaborés et diffusés suivant le plan de suivi-évaluation mis en place.

Par ailleurs, le système statistique national sera amélioré pour assurer la disponibilité en temps réel et la fiabilité des données en vue de mesurer les progrès transformationnels du pays par secteur.

Le décret fixant le cadre général de gestion des projets d'investissement public est révisé en conséquence pour refléter cette répartition des rôles et responsabilités et servira désormais de cadre de référence.

La stratégie globale du PAG demeure basée sur une gestion concertée et coordonnée en vue d'une meilleure synergie des interventions avec les collectivités locales mais aussi avec les partenaires techniques et financiers. Un accent particulier est mis sur l'efficacité dans la coordination et le contrôle de l'action gouvernementale ainsi que dans le renforcement de la cohérence de la communication gouvernementale et institutionnelle.



5 /

APERÇU DES
RÉFORMES ET PROJETS

Pilier 1

Justice



RÉFORMES

- › Opérationnalisation du régime juridique de la chefferie traditionnelle
- › Réforme de la Haute Cour de Justice
- › Mise en place d'un mécanisme d'aide juridictionnelle et d'assistance juridique
- › Rattachement stratégique de la police judiciaire à l'institution judiciaire
- › Élévation des tribunaux de conciliation au rang de tribunaux d'instance et des tribunaux de première instance de 2^{ème} classe en tribunaux de première instance
- › Mise en œuvre de mesures visant le renforcement institutionnel de la Cour des comptes
- › Réforme du système pénitentiaire et des conditions de vie des prisonniers
- › Réforme visant l'amélioration de la protection de la femme et de l'enfant
- › Révision du code de l'information
- › Promotion et professionnalisation des entreprises de presse

PROJETS

- › Construction et équipement des juridictions et établissements pénitentiaires
- › Accès à la Justice
- › Modernisation du Système Pénitentiaire

Fonction Publique



RÉFORMES

- › Poursuite de la dématérialisation des services publics
- › Amélioration de la gestion des carrières et consolidation de la remise automatique des livrets de pension y compris aux travailleurs du secteur privé
- › Mise en place de mesures visant à préparer les cadres à assumer de hautes fonctions dans l'Administration à l'échelle nationale et internationale
- › Renforcement de la prévention de la corruption en République du Bénin
- › Réorganisation de l'Administration publique et amélioration des rémunérations des travailleurs des secteurs public et privé

PROJETS

- › Appui à la modernisation de la gestion des ressources humaines de l'Etat
- › Appui à la reconstruction et à la modernisation de la Fonction Publique

Décentralisation



RÉFORMES

- › Réforme de la gouvernance locale
- › Création d'un fonds d'investissement communal (en remplacement du FADeC)
- › Promotion de l'intercommunalité pour une meilleure prise en charge des problématiques communes

PROJETS

- › Construction et équipement des 12 cités administratives départementales
- › Construction du Centre de Formation pour l'Administration Locale (CeFAL)
- › Réhabilitation et équipement des infrastructures au niveau central et des préfectures
- › Appui au développement des communes
- › Délimitation des communes et de leurs unités administratives

NOUVEAUX PROJETS

Sécurité



RÉFORMES

- › Mise en place d'un institut de recherche et de réflexion stratégique en matière de sécurité
- › Mise en place d'un mécanisme de protection, de soutien et d'accompagnement moral, psychologique et social des forces de sécurité

PROJETS

- › Construction des infrastructures de la Police
- › Développement de la vidéo protection
- › Construction et équipement des infrastructures de secours
- › Appui à l'opérationnalisation de la Police Républicaine
- › Gestion intégrée des espaces frontaliers
- › Gestion du registre de la population

Défense



RÉFORMES

- › Activation de la Garde nationale
- › Adoption de la loi de programmation militaire

PROJETS

- › Soutien sanitaire aux militaires en campagne (Hôpitaux mobiles de campagne)
- › Optimisation des opérations militaires extérieures
- › Renforcement des capacités des Forces armées béninoises

Diplomatie



RÉFORMES

- › Dynamisation des pôles régionaux de la nouvelle carte diplomatique
- › Dynamisation de la zone de libre-échange avec les pays de la sous-région
- › Nomination des conseillers au partenariat et à la coopération décentralisée

PROJETS

- › Modernisation de l'Administration Diplomatique
- › Protection des intérêts du Bénin et des ressortissants béninois à l'extérieur et amélioration de la qualité des services consulaires
- › Programme spécial de construction, de rénovation et d'acquisition des chancelleries et résidences des Ambassadeurs du Bénin
- › Construction et Equipement de la Résidence du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération et réhabilitation des Infrastructures du Ministère

NOUVEAUX PROJETS



Pilier 2

Economie & Finances



RÉFORMES

- › Réforme du Fonds National des Retraites du Bénin
- › Digitalisation de la passation des marchés publics
- › Création d'une autorité de régulation de l'industrie des jeux de hasard, d'argent et de pari
- › Création de la Banque Postale
- › Transformation institutionnelle de la Direction Générale des Participations de l'Etat et de la Dénationalisation (DGPEP)
- › Modernisation des services bancaires du Trésor public
- › Mise en place conjointe de nouvelles règles de coopération économique pour la dynamisation des échanges entre le Bénin et le Nigéria
- › Renforcement de la compétitivité du Port Autonome de Cotonou
- › Poursuite de la digitalisation des procédures douanières et fiscales
- › Dématérialisation de la délivrance des titres et paiement des impôts fonciers
- › Digitalisation des procédures de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Infrastructures & Transports



RÉFORMES

- › Réorganisation du système de l'entretien routier
- › Mise en place du Système d'Information Portuaire
- › Professionnalisation du métier de transporteur
- › Création d'un bureau d'embauche unique (plate-forme portuaire)

PROJETS

- › Réforme des finances publiques pour l'atteinte des objectifs de développement durable et le renforcement de la mobilisation des recettes de l'État
- › Renforcement des capacités des acteurs et opérationnalisation du système d'information statistique des ministères
- › Appui à la gouvernance économique
- › Construction des bâtiments des régies financières de l'État
- › Appui à l'accroissement des recettes intérieures du Bénin

PROJETS

- › Reconstruction de la RNIE 2 Cotonou-Allada-Bohicon-Dassa (207 km)
- › Construction de l'échangeur de Vèdoko à Cotonou
- › Aménagement, bitumage, réhabilitation ou renforcement de 1 200 km de routes
- › Construction et entretien de 12 600 km de routes en terre et de pistes rurales y compris 39 ouvrages afférents
- › Mise en conformité des infrastructures et équipements de l'Aéroport de Tourou, de Cana et aérodromes de l'intérieur
- › Gestion et sauvegarde du patrimoine routier et aéroportuaire
- › Construction d'une route de contournement nord de Cotonou (40 km) et de son barreau de liaison (5,7 km)
- › Dédoublage de la route Sèmè-Porto-Novo par la droite (10 km) et construction d'un nouveau pont en 2x2
- › Achèvement des projets de routes en cours (917 km)
- › Aménagement et bitumage de la route des pêches (phase 2) et de la corniche Est de Cotonou
- › Aménagement et bitumage de la route Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara (210 km)
- › Réaménagement du boulevard de la Marina (5,7 km)
- › Modernisation et extension du Port de Cotonou
- › Construction d'un nouvel Aéroport international à Glo-Djigbé
- › Renovation et extension de l'Aéroport international Cardinal Bernadin Gantin de Cadjèhoun

NOUVEAUX PROJETS

Électricité



RÉFORMES

- › Mise en place d'un opérateur de transport d'électricité
- › Mise en place d'un instrument de financement des énergies renouvelables
- › Restructuration de CONTRELEC (Agence de Contrôle des Installations Electriques)
- › Instauration d'un protocole d'efficacité énergétique et de sécurité électrique dans les bâtiments et installations publiques

PROJETS

- › Construction d'une Centrale thermique de 143 MW dans la Zone Economique Spéciale de Glo-Djigbé
- › Construction du barrage hydroélectrique multifonctions de Dogo bis (128 MW)
- › Construction d'une Centrale turbine à gaz à Maria-Gléta (40 MW)
- › Interconnexions 330 kV Nigéria-Niger-Bénin/Togo-Burkina (dorsale Nord) et Nigéria/Bénin
- › Alimentation en énergie électrique de la route des pêches et des sites d'usines de production de pierres ornementales
- › Accès durable et sécurisé du Bénin à l'énergie électrique
- › Développement des réseaux électriques de distribution pour des services énergétiques de qualité
- › Construction d'un terminal flottant de stockage et de regazéification (FSRU)
- › Construction de 5 Centrales Solaires (100 MWc)
- › Programme national d'électrification rurale
- › Développement des énergies renouvelables hors réseau, de l'efficacité énergétique et de la sécurisation électrique

Numérique



RÉFORMES

- › Réglementation du déploiement des réseaux locaux numériques pour toute construction à usages professionnel ou collectif
- › Création d'un observatoire du numérique
- › Modernisation des cadres règlementaire et institutionnel de l'audiovisuel et de la communication
- › Réforme sur les compétences numériques exigibles (lors des recrutements de personnel de l'Etat et dans le système éducatif)

PROJETS

- › Transformation numérique des collectivités locales
- › Modernisation des médias de service public et accès à l'information de qualité
- › Déploiement Internet Haut et Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire national (phase 2)
- › Mise en œuvre de l'Administration Intelligente ou SMART GOUV (phase 2)
- › Développement des usages et de la confiance numériques
- › Développement du numérique dans l'enseignement supérieur

NOUVEAUX PROJETS

Agriculture



RÉFORMES

- › Mesures de facilitation de l'accès aux semences, intrants et marchés
- › Mesures fiscales et non fiscales incitatives en faveur de l'importation des intrants agricoles et de l'exportation des produits agricoles
- › Création de l'agence de gestion des grandes plantations et d'un office de gestion des fermes d'élevage

PROJETS

- › Programme national de développement des plantations et des grandes cultures
- › Programme d'amélioration de la production et de la sécurité en pêche maritime au Bénin
- › Programme national de développement de la mécanisation agricole
- › Appui au développement agricole des Collines
- › Appui à la production vivrière et renforcement de la résilience dans les départements de l'Alibori, du Borgou et des Collines
- › Appui au développement agricole et à l'accès aux marchés agricoles régionaux
- › Programme d'amélioration de la productivité agricole des petits exploitants
- › Projet des centres d'innovations vertes pour le secteur agroalimentaire
- › Promotion de l'agriculture (PROAGRI4)
- › Appui à la compétitivité des filières agricoles et à la diversification des exportations
- › Appui à la transition agroécologique dans les zones cotonnières du Bénin phase 2
- › Appui à la croissance économique rurale
- › Projet de sécurité alimentaire et de renforcement de la résilience
- › Développement de la filière palmier à huile
- › Développement des filières à haute valeur ajoutée (ananas, anacarde et cultures maraîchères)
- › Développement des filières conventionnelles (riz, maïs et manioc)
- › Protection et réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire
- › Développement de l'irrigation
- › Développement, valorisation durable et de gestion intégrée des équipements et aménagements hydro-agricoles
- › Développement des filières lait, viande et œuf de table
- › Promotion de la sédentarisation des troupeaux de ruminants au Bénin
- › Développement de la filière aquaculture
- › Appui au développement des filières protéiniques

Arts et Culture



RÉFORMES

- › Création d'un fonds de bonification de crédits pour les entreprises/industries culturelles
- › Dématérialisation du système de collecte des redevances de droit d'auteur (BUBEDRA)
- › Création du Conseil des organisations de la société civile culturelle
- › Création d'une Agence de production de contenus

PROJETS

- › Appui au développement de la culture et des arts
- › Promotion des talents et renforcement des capacités dans le secteur de la culture (classes culturelles)
- › Construction des arènes culturelles

NOUVEAUX PROJETS

Artisanat



RÉFORMES

- › Opérationnalisation de la Chambre des Métiers de l'Artisanat et professionnalisation du secteur

PROJETS

- › Développement du Secteur de l'Artisanat au Bénin

Tourisme



RÉFORMES

- › Dynamisation et réglementation du secteur du tourisme

PROJETS

- › Construction du musée de l'épopée des amazones et des rois du Danhomè
- › Réhabilitation des infrastructures touristiques à Allada
- › Construction du musée international des arts et civilisations Vaudou/Orisha à Porto Novo (musées Adandé et Honmé)
- › Construction de la route des couvents et route des Tata
- › Construction du nouveau Palais Royal de Nikki et de l'arène de la Gaani
- › Reconstruction à l'identique de la Cité historique de Ouidah
- › Construction d'un complexe touristique «Marina» près de la Porte du non-retour à Djègbadji - Ouidah
- › Aménagement d'une station balnéaire d'exception à Avlékété
- › Construction du complexe balnéaire PLM/Eldorado à Akpakpa et aménagement et protection des côtes
- › Transformation de la Pendjari/W en un parc de référence de l'Afrique de l'Ouest
- › Réinvention de la cité lacustre de Ganvié
- › Aménagement des sites touristiques et leurs voies d'accès

Industrie & Commerce



RÉFORMES

- › Réforme du dispositif d'évaluation de la conformité des produits
- › Adoption d'un code de la consommation et des politiques nationales de qualité, de développement industriel et du commerce
- › Assainissement du sous-secteur de la petite industrie alimentaire (boulangerie et autres)

PROJETS

- › Appui à l'accélération industrielle (ZES Glo-Djigbé, Centre Technique « Emballages » et émergence des entreprises championnes)
- › Construction et modernisation de 36 marchés urbains et régionaux
- › Mise en place d'une plateforme agro-alimentaire du Grand-Nokoué

PME



RÉFORMES

- › Mise en place d'un mécanisme d'investissement en capital et de capital-risque en relation avec la CCI Bénin
- › Instauration d'un guichet unique de promotion des PME/PMI
- › Mise en place d'un mécanisme public de garantie destinés aux PME/PMI
- › Mise en place d'un mécanisme d'appui au financement en vue de la promotion de l'investissement privé dans le domaine de la transformation

PROJETS

- › Renforcement de la compétitivité et mise à niveau des Micro Petites et Moyennes Entreprises (Centre Technique Agro-alimentaire et Centre Technique BTP et Matériaux de construction)
- › Appui à l'entrepreneuriat des jeunes
- › Nouveau programme de stages au profit des jeunes au Bénin
- › Projet d'inclusion des jeunes

NOUVEAUX PROJETS

Enseignement Primaire



RÉFORMES

- › Elaboration d'une loi sur le financement des cantines scolaires

PROJETS

- › Renforcement de la Qualité des Enseignements au Primaire
- › Appui au développement du Mode Communautaire Préscolaire
- › Appui au développement de la petite enfance pour l'amélioration des rendements scolaires
- › Appui aux Alternatives Educatives
- › Utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires publiques
- › Appui à l'éducation culturelle et sportive dans les enseignements maternel et primaire
- › Construction et Equipement de salles de Classe et d'infrastructures administratives pour l'enseignement primaire et maternel
- › Développement de l'Education de Base, Phase 4

Enseignement Secondaire & EFTP



RÉFORMES

- › Mise en application de la stratégie nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP)
- › Réforme des séries de formation à l'Enseignement Secondaire Général (ESG)
- › Mise en œuvre d'un nouveau cadre institutionnel de gestion des établissements de formation

PROJETS

- › Mise en place de 30 lycées techniques agricoles modernes et de 7 écoles de métiers de référence
- › Programme de spécialisation, de rénovation et d'équipement de 17 lycées techniques dans les secteurs de l'énergie, du numérique, du cadre de vie-infrastructures-transport et du tourisme-hôtellerie-restauration
- › Valorisation des Matières Scientifiques (VMS) au Secondaire
- › Renforcement des capacités technologiques des enseignants de l'enseignement technique
- › Renforcement de la qualité de l'enseignement des sciences, de la philosophie et du français par la scénarisation et la visualisation de cours au second cycle de l'enseignement secondaire
- › Construction de 6 Lycées Scientifiques et 2 écoles normales
- › Amélioration de la qualité de l'enseignement/apprentissage/évaluation dans le sous-secteur de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes
- › Appui à la formation des jeunes filles et mères exclues du système éducatif formel dans le domaine de l'ingénierie domestique au Bénin en vue de leur autonomisation
- › Renforcement des capacités des acteurs du système d'information statistique du sous-secteur de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle
- › Renforcement des capacités des collèves frontaliers et des zones inondables
- › Accélération de l'alphabétisation et développement de l'environnement lettré
- › Développement de l'Enseignement technique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles
- › Construction et équipement des salles de classe, des laboratoires et des bibliothèques dans les collèves
- › Projet «Soutien à l'Enseignement Secondaire» (SEnS)

NOUVEAUX PROJETS

Enseignement Supérieur



RÉFORMES

- › Mise en place d'un régime de gouvernance des universités publiques, du statut particulier du personnel enseignant incluant un mécanisme d'évolution hors hiérarchie et de maintien en activité après l'âge limite d'admission à la retraite (éméritat)
- › Mise en place d'un programme de bourses d'études favorisant les filières scientifiques
- › Instauration des mesures spécifiques d'incitation à la recherche et à l'innovation
- › Mise en œuvre de la délégation des prestations des œuvres sociales universitaires au secteur privé
- › Mise en place d'un environnement législatif et réglementaire incitatif et adapté au régime de la Cité Internationale de l'Innovation et du Savoir (Sèmè City)

PROJETS

- › Développement de l'Enseignement Supérieur
- › Appui à la recherche et l'innovation
- › Développement des compétences pour la valorisation des matières scientifiques au supérieur
- › Construction et équipement des centres universitaires et infrastructures sociales
- › Centre d'excellence d'Afrique pour l'impact sur le développement
- › Cité Internationale de l'Innovation et du Savoir

NOUVEAUX PROJETS



Pilier 3

Protection sociale



RÉFORMES

- › Repositionnement institutionnel de l'Agence Nationale de Protection Sociale (ANPS) au centre de l'action sociale de proximité de l'État

PROJETS

- › Promotion du Genre et de l'Autonomisation des Femmes
- › Appui à l'Intégration Socio-économique des Personnes Vulnérables
- › Renforcement du micro-crédit mobile
- › Assurance pour le Renforcement du Capital Humain
- › Modernisation des Espaces Publics de Protection Sociale
- › Autonomisation des Femmes et promotion du dividende Démographique au Sahel

Santé



RÉFORMES

- › Amélioration de la gouvernance des formations sanitaires publiques
- › Promotion d'un environnement favorable au développement de l'industrie pharmaceutique
- › Promotion d'un environnement favorable à l'investissement et au Partenariat Public Privé en matière de santé

PROJETS

- › Construction et équipement d'un Centre Hospitalier et Universitaire général, d'un hôpital pédiatrique de référence et d'un funéranium à Togbin
- › Construction et équipement d'un Institut Mère Nouveau-Né de niveau III à Fidjrossè
- › Construction et équipement d'un centre national hospitalier et universitaire de Psychiatrie à Allada
- › Acquisition de 200 ambulances et développement d'un schéma de transport sanitaire intégrant le SAMU
- › Renforcement de la disponibilité des ressources humaines en santé
- › Projet de promotion et de développement de télémédecine (e-santé)
- › Mise en place d'une solution digitale de traçabilité des produits de santé (e-pharmacie)
- › Poursuite de la construction et l'équipement du Centre Hospitalier Universitaire de référence (CHUR) à Abomey-Calavi
- › Construction/réhabilitation et équipement des Infrastructures sanitaires (y compris un Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique)
- › Renforcement du plateau technique des centres hospitaliers et formations sanitaires
- › Construction et équipement du laboratoire national de contrôle de qualité des produits de santé et de l'eau

NOUVEAUX PROJETS

Eau



RÉFORMES

- › Restructuration de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)
- › Introduction des branchements à bas prix et digitalisation des services à la clientèle en milieu urbain
- › Opérationnalisation de la gestion professionnalisée du service d'eau potable en milieu rural
- › Mise en place des schémas directeurs d'aménagement des ressources en eau et de l'Agence nationale des barrages et bassins hydrographiques

PROJETS

- › Construire et renforcer des systèmes d'alimentation en eau potable multi-villages dans les zones rurales faiblement desservies ou non couvertes
- › Construire, renforcer ou réhabiliter des systèmes d'alimentation en eau potable pour desservir 60 villes
- › Extension et interconnexion des réseaux d'alimentation en eau potable de Cotonou et Abomey-Calavi pour l'accès universel
- › Alimentation en eau potable des infrastructures structurantes
- › Programme AQUA-VIE
- › Approvisionnement en eau potable en milieu rural et assainissement des eaux usées urbaines
- › Construction et réhabilitation de systèmes d'adductions d'eau villageoise
- › Construction et réhabilitation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable au profit des écoles à cantine
- › Renforcement du système d'alimentation en eau potable des villes d'Abomey-Calavi, Porto-Novo et Sèmè-Kpodji
- › Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Cotonou et ses agglomérations
- › Renforcement des systèmes d'Alimentation en Eau Potable des villes de Bassila, Adjara et ses environs
- › Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Parakou et environs phase 2
- › Réduction des pertes d'eau et amélioration de la viabilité des systèmes d'AEP des villes de Cotonou, Porto-Novo et leurs agglomérations
- › Renforcement du système d'alimentation en eau potable des villes de Savè, Dassa-Zoumé et Glazoué à partir des eaux de surface
- › Renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Boukombé, Covè, Zagnanado et leurs environs
- › Développement des infrastructures hydrauliques multi-fonctions et gestion intégrée des ressources en eau
- › Construction de 11 barrages multifonctions dans le bassin de l'Ouémé

Mines et Hydrocarbures



RÉFORMES

- › Amélioration du cadre juridique minier
- › Réforme du cadre institutionnel législatif et réglementaire du sous-secteur aval pétrolier

PROJETS

- › Implantation d'unités de production de pierres ornementales
- › Construction d'une mini raffinerie
- › Développement des capacités de recherche et de valorisation des ressources minérales et pétrolières

NOUVEAUX PROJETS

Sport



RÉFORMES

- › Mise en place d'une loi sur le financement du sport
- › Digitalisation de la planification et des systèmes d'organisation événementiels au profit des Institutions publiques

PROJETS

- › Construction ou réhabilitation de grands stades de type international à Cotonou, Porto-Novo et Parakou
- › Construction d'un boulodrome de 2 500 places
- › Construction d'une aréna moderne de basketball à Kouhounou (Cotonou)
- › Construction d'une académie de football de jeunes filles à Lokossa
- › Construction d'une académie de tennis
- › Construction du complexe sportif et culturel UNAFRICA
- › Mise en place d'une unité de production de contenus des événements sportifs et culturels
- › Promotion des classes sportives et des équipes sportives départementales
- › Construction ou réhabilitation de stades communaux de type omnisport
- › Finalisation de la mise en place et animation d'une Chaîne sportive

NOUVEAUX PROJETS

Cadre de vie



RÉFORMES

- › Adoption du Code de l'urbanisme et du Code de la construction
- › Révision de la loi-cadre sur l'environnement
- › Opérationnalisation de la mission d'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) à la DGHC (Direction Générale de l'Habitat et de la Construction)

PROJETS

- › Programme de verdissement du Grand Nokoué
- › Renforcement de la mobilité urbaine dans le Grand Nokoué
- › Aménagement des voiries du centre ville de Ouidah
- › Gestion intégrée des produits chimiques et déchets d'équipements électriques, électroniques et électroménagers
- › Création du centre international de recherche pour une agriculture résiliente aux changements climatiques
- › Projet « Les Lumières du Bénin »
- › Réhabilitation des voiries urbaines « Asphaltage » phase B
- › Programme d'assainissement pluvial de Cotonou
- › Programme d'assainissement pluvial des villes secondaires (phases 1 et 2)
- › Modernisation de la gestion des boues de vidange et eaux usées
- › Programme d'adaptation des villes aux changements climatiques
- › Rénovation du centre commercial et administratif de Ganhi
- › Aménagement foncier et paysager de la route des pêches
- › Développement de programme immobilier d'habitat social et économique (20.000 logements)
- › Construction et rénovation des bâtiments administratifs
- › Création d'un complexe international (conférences et théâtres) à Cotonou et d'un complexe Mall-Galerie commerciale-piscine au stade GMK
- › Appui global au processus d'élaboration du plan national d'adaptation aux changements climatiques
- › Adaptation basée sur les écosystèmes
- › Protection du Littoral contre l'érosion côtière et développement de la résilience des zones côtières
- › Modernisation de la gestion des déchets solides ménagers dans les grandes villes du Bénin
- › Programme d'assainissement, d'aménagement et de développement économique des lacs et lagunes
- › Conservation de la biodiversité et gestion durable des forêts classées et communales
- › Développement de l'infrastructure géographique de base et du cadastre

NOUVEAUX PROJETS



Toutes les mesures au cœur du quinquennat 2021-2026 seront source de richesse et d'emplois. Certes, elles paraissent nombreuses mais je puis vous rassurer que leur réalisation est à notre portée et sera aisée.

La conjugaison des efforts de l'équipe gouvernementale, des collaborateurs à divers niveaux, de l'ensemble des Béninoises et Béninois, est la clé pour y parvenir.

Ensemble, nous serons plus que jamais les maîtres de notre destin et capables de relever tous ces défis.

Patrice Talon

DISCOURS D'INVESTITURE, 23 MAI 2021



Présidence de la République du Bénin
Programme d'Actions du Gouvernement

www.beninrevele.bj | e-mail: contact.bai@presidence.bj
tél: +229 21 30 02 36 | 01 BP 2028 Cotonou Bénin